



Fuite eau, refernce pour faire pression sur l'opac

Par **benalain**, le **13/06/2008** à **13:18**

Bonjour, rnrnrnJe suis locataire d'un appartement HLM géré tout dernièrement par l'OPACrnrnrnDepuis qq semaines, je découvre des écoulements d'eau sur la moquette d'une des chambres à coucher.rnrnrnUn "expert" de l'OPAC est passé (en 3 minutes !) et m'a indiqué que cela était dû à un défaut de joins de la salle d'eau se trouvant à proximitérnJ'ai fait réparé cela, à mes frais bien sur, mais qq jours après la fuite est revenue.rnrnrnL'OPAC me dit que c'est à mon expert d'assurances de venir constater et indiquer l'origine des dégâts, est ce vrai ?rnrnrnN'y a t-il pas moyen qu'au moins eux fassent une vraie expertisde de ce qui se passe.rnrnrnrnrnEn vous remerciant de votre réponsernBenalain

Par **ly31**, le **13/06/2008** à **19:45**

Bonsoir,rnrnrnVous devez avoir une assurance responsabilité civile en tant que locataire !rnrnrnEffectivement, vous devez remplir un constat auprès de votre compagnie d'assurances pour ce sinistre, et cette dernière dépêchera un expertrnrnrnJe vous souhaite bon couragernrnrnly31